



Orientations Régionales  
de Gestion de la Faune Sauvage  
et de l'Amélioration de la qualité de ses Habitats

*Annexe « reptiles »*



*Juin 2004*

|                 |
|-----------------|
| <b>SOMMAIRE</b> |
|-----------------|

|  |       |
|--|-------|
| <b>Liste et degré de vulnérabilité des reptiles de Champagne-Ardenne</b> | p. 3  |
| <b>Reptiles dont la protection est prioritaire en Champagne-Ardenne</b>  | p. 5  |
| Lézard agile <i>Lacerta agilis agilis</i>                                | p. 5  |
| Lézard vert <i>Lacerta bilineata</i>                                     | p. 6  |
| Couleuvre verte et jaune <i>Coluber viridiflavus viridiflavus</i>        | p. 7  |
| Coronelle lisse <i>Coronella austriaca austriaca</i>                     | p. 8  |
| Couleuvre d'Esculape <i>Elaphe longissima longissima</i>                 | p. 9  |
| Vipère aspic <i>Vipera aspis aspis</i>                                   | p. 10 |
| Vipère péliade <i>Vipera berus berus</i>                                 | p. 11 |
| <b>Rédacteur et Bibliographie</b>  | p. 12 |

**LISTE ET DEGRE DE VULNERABILITE DES REPTILES DE CHAMPAGNE-ARDENNE**

| Espèces<br>Nom français | Nom latin | Statut biologique (listes rouges) |        |        |        | Statut légal    |                      |       | Statut régional (détail) |    |           |
|-------------------------|-----------|-----------------------------------|--------|--------|--------|-----------------|----------------------|-------|--------------------------|----|-----------|
|                         |           | Monde                             | Europe | France | Région | Dir.<br>Habitat | Conv.<br>de<br>Berne | Légal | Niveau d'abondance       |    | Fiabilité |
|                         |           |                                   |        |        |        |                 |                      |       | 08                       | 10 | 51        |

**Emydidés (Chéloniens)**

|                  |                         |         |   |   |    |        |    |   |    |    |    |    |   |
|------------------|-------------------------|---------|---|---|----|--------|----|---|----|----|----|----|---|
| Cistude d'Europe | <i>Emys orbicularis</i> | LR (nt) | V | V | Ex | A2, A4 | B2 | + | Ex | Ex | Ex | Ex | 1 |
|------------------|-------------------------|---------|---|---|----|--------|----|---|----|----|----|----|---|

**Lacertidés (Squamates)**

|                      |                          |  |   |   |   |    |    |   |    |    |    |    |   |
|----------------------|--------------------------|--|---|---|---|----|----|---|----|----|----|----|---|
| Lézard des souches   | <i>Lacerta agilis</i>    |  | V | I | S | A4 | B2 | + | AR | C  | C  | AR | 2 |
| Lézard vert          | <i>Lacerta bilineata</i> |  | V | S | E | A4 | B2 | + | X  | AR | TR | L  | 1 |
| Lézard vivipare      | <i>Lacerta vivipara</i>  |  |   | S |   |    | B3 | + | C  | AR | AR | L  | 2 |
| Lézard des murailles | <i>Podarcis muralis</i>  |  |   | S |   | A4 | B2 | + | L  | C  | AR | C  | 1 |

**Anguidés (Squamates)**

|               |                        |  |  |   |  |  |    |   |   |   |   |   |   |
|---------------|------------------------|--|--|---|--|--|----|---|---|---|---|---|---|
| Orvet fragile | <i>Anguis fragilis</i> |  |  | S |  |  | B3 | + | C | C | C | C | 1 |
|---------------|------------------------|--|--|---|--|--|----|---|---|---|---|---|---|

**Colubridés (Squamates)**

|                          |                             |  |   |   |    |    |    |   |    |    |    |    |   |
|--------------------------|-----------------------------|--|---|---|----|----|----|---|----|----|----|----|---|
| Couleuvre verte et jaune | <i>Coluber viridiflavus</i> |  |   | S | S  | A4 | B2 | + | Ex | L  | TR | C  | 1 |
| Coronelle lisse          | <i>Coronella austriaca</i>  |  | E | S | V  | A4 | B2 | + | AR | AR | AR | AR | 2 |
| Couleuvre d'Esculape     | <i>Elaphe longissima</i>    |  | E | S | V  | A4 | B2 | + | X  | X  | X  | L  | 1 |
| Couleuvre vipérine       | <i>Natrix maura</i>         |  |   | S | Ex |    | B3 | + | X  | Ex | X  | Ex | 2 |
| Couleuvre à collier      | <i>Natrix natrix</i>        |  |   | S |    |    | B3 | + | C  | C  | C  | C  | 1 |

**Vipéridés (Squamates)**

|                |                     |  |   |   |   |  |    |   |    |   |   |    |   |
|----------------|---------------------|--|---|---|---|--|----|---|----|---|---|----|---|
| Vipère aspic   | <i>Vipera aspis</i> |  |   |   | V |  | B3 | - | X  | C | X | C  | 1 |
| Vipère péliade | <i>Vipera berus</i> |  | I | I | E |  | B3 | - | AR | X | L | TR | 2 |

Légende statut des espèces

LR (nt) = faible risque, quasi menacé  
S = à surveiller  
V = vulnérable  
R = rare  
I = indéterminé

E = en danger  
Ex = disparue  
D = en déclin  
+ = protégé  
- = destruction autorisée  
sous certaine condition

Abondance :

AR = assez rare  
TR = très rare  
C = commun  
L = localisé  
X = absent

Fiabilité :

1 = fiable  
2 = confirmer

## REPTILES DONT LA PROTECTION EST PRIORITAIRE EN CHAMPAGNE-ARDENNE

|  |
|--|
| <b>Lézard agile <i>Lacerta agilis agilis</i></b> |
|--|

### Ecologie

En Champagne-Ardenne, ce lézard occupe une gamme d'habitats très variés allant des pelouses sèches aux bords des chemins. On le trouve aussi bien dans les milieux xérophiles que dans les milieux plus humides. L'ensemble des sites a pour caractéristique commune de posséder un couvert herbacé et arbustif (broussailles), dense et ensoleillé. On le trouve régulièrement en forêt.

### Distribution régionale

Cette espèce orientale est largement distribuée dans notre région mais de façon très inégale. Elle n'est abondante que dans les régions sèches de la Marne, de l'Aube et des Ardennes : pelouses, savarts et pinèdes de Champagne Crayeuse, pelouses du Nogentais, pelouses du Tardenois et de la Montagne de Reims, pays d'Othe et semble bien présente dans les marais tufeux du plateau de Langres.

Quelques données ont pu mettre en évidence que d'autres régions naturelles moins favorables étaient également occupées en très faible densité : Champagne-Humide, Bassigny, Apance-Amance, Argonne, crêtes pré-ardennaises.

D'autres régions ne semblent pas abriter l'espèce : Plateau Ardennais, Thiérache, Brie Champenoise. L'absence dans la quasi-totalité du Barrois est surprenante et mérite confirmation par le biais de prospections supplémentaires.

### Menaces et mesures de conservation

La conservation des milieux remarquables abritant d'importantes populations, telles les pelouses sèches de Champagne Crayeuse ou marais tufeux du plateau de Langres, est une priorité.

L'écobuage, l'utilisation des pesticides, et l'enrésinement des stations forestières constituent les autres principales menaces.

Compte-tenu de la diversité des habitats occupés mais aussi de la discrétion de l'espèce, il est délicat d'évaluer l'état de conservation des populations de cette espèce.

En Europe, le Lézard des souches est en régression dans de nombreux pays, c'est pourquoi il est classé vulnérable sur la liste rouge. La situation française est mal connue (statut indéterminé) mis à part une tendance à la baisse ressentie dans les régions du nord-est (HAFFNER, 1994), bastions de l'espèce en France avec le Massif Central (CASTANET *in* SHF, 1989).

## **Lézard vert *Lacerta bilineata***

### Ecologie

Dans notre région, on ne trouve le Lézard vert que sur les pelouses sèches et dans une moindre mesure le long des lisières ensoleillées, sur les pelouses pâturées de façon extensive par du bétail (principalement ovins et caprins) et sur les voies de chemins de fer.

Les milieux colonisés comportent des places nues (sol mis à nu ou pierre) pour se chauffer, des arbustes (Génévrier *Juniperus communis*, Cornouiller *Cornus sp.*, Prunellier *Prunus sp.*, Aubépine *Crataegus sp.*) pour se cacher en cas de danger et bien évidemment un couvert herbacé suffisamment dense et étendu où il saura trouver les rongeurs, insectes (orthoptères principalement) et autres invertébrés qui composent son régime alimentaire. De ce fait, le Lézard vert s'accommode parfaitement des pelouses fortement colonisées par les ligneux.

Le Lézard vert sort d'hibernation dès les premières belles journées de l'année (habituellement en mars) pour y retourner en octobre.

### Distribution régionale

Trois populations peuvent être distinguées en Champagne-Ardenne. Elles constituent la limite septentrionale de cette espèce répandue sur la majeure partie du territoire.

Une se situe à l'extrême sud de la Haute-Marne, elle se cantonne aux pelouses sèches du plateau de Champlitte. Les prospections réalisées en 2000 sur ce secteur ont mis en évidence que les sites occupés au début des années 90 (SSNAHM, 1995) le sont encore alors que d'autres ont été découverts ce qui porte le nombre de sites différents à une dizaine (MIONNET, 2000).

Le Barrois associé au Pays d'Othe accueillent la majeure partie de la population champardennaise.

Les stations les plus septentrionales se trouvent dans le nord-ouest de l'Aube (Nogentais) et l'est de la Marne (vignoble d'Epernay). Sur ce dernier site, la présence de l'espèce, suspectée depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, ne fut confirmée que récemment (COUASNE&ZABINSKI, *in prep.*).

Les camps militaire de Champagne Crayeuse sont potentiellement très favorables, toutefois il n'existe pas de données sur ces sites.

### Menaces et mesures de conservation

Le Lézard vert est l'un des reptiles les plus menacés de Champagne-Ardenne d'où son statut régional d'espèce « en danger » sur la liste rouge régionale.

La principale menace qui pèse sur le Lézard vert est l'altération ou la disparition de son habitat causé par les décharges sauvages, la mise en culture, les créations de carrières ou encore le boisement.

Malgré la protection de plusieurs stations, la fragmentation puis l'isolement des populations hypothèque la conservation de l'espèce à long terme.

Le maintien de populations viables dépend donc non seulement de la préservation de vastes surfaces favorables mais aussi du maintien de corridors écologiques fonctionnels entre les différentes populations.

## Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus viridiflavus*

### Ecologie

Si les pelouses sèches constituent l'habitat le plus favorable pour l'espèce, celle-ci s'accommode fort bien d'un milieu herbagé nettement plus classique ou de la proximité d'un point d'eau (rivière ou étang). Volontiers arboricole, elle fréquente également les pelouses fortement envahies par les ligneux. La proximité de l'homme ne l'effraie pas et elle va jusqu'à s'installer dans les jardins.

La présence d'éléments rocailloux est un point commun à de nombreux sites. La Couleuvre verte et jaune les utilise comme sites d'hibernation, de cachette diurne et nocturne et même comme site d'alimentation. Un tas de cailloux, même modeste, dans un milieu favorable suffit largement à constituer un domaine vital pour un individu.

Bien entendu, les alentours de ces gîtes doivent subvenir aux besoins alimentaires de la couleuvre. En l'occurrence un milieu herbacé et pierreux lui offrira une source de nourriture abondante (lézards, serpents et mammifères).

### Distribution régionale

La Couleuvre verte et jaune est établie essentiellement sur le département de la Haute-Marne. Sa répartition couvre l'ensemble du département. Cependant dans les régions naturelles les moins propices (Apace-Amance, région forestière d'Auberive, Bassigny et Champagne-Humide), elle reste cantonnée aux quelques sites favorables.

Les populations Haut-Marnaises remontent jusque dans le département de la Marne (Perthois, sud Argonne) comme le confirment des observations récentes. Il s'agit de la limite nord de répartition de l'espèce en France.

Dans le département de l'Aube, sa présence se limite au Barséquanais alors même que ce département semble plutôt favorable aux autres espèces de reptiles.

Plutôt isolée, une population, la plus septentrionale de son aire de répartition européenne, subsistait dans les Ardennes sur les pelouses des environs de Raucourt. Toutefois, aucune observation récente confirme cette présence (les dernières données datent des années 70).

### Menaces et mesures de conservation

Localement abondante, uniformément répartie sur l'ensemble de la Haute-Marne et peu exigeante en terme d'habitats fréquentés, il serait plus juste de considérer la Couleuvre verte et jaune comme étant une espèce à surveiller plutôt qu'espèce vulnérable.

Moins liée aux pelouses sèches que d'autres reptiles, la banalisation des paysages de nos campagnes est la principale menace pour cette espèce. Il faut veiller à maintenir les éléments clé qui font partie intégrante de l'écologie de cette espèce à savoir des pierres (murgers ou murets), des friches, des talus et du pâturage extensif.

La mortalité routière, dû au déplacement d'individus mais aussi à l'attractivité des milieux créés par les bords de route, est réel mais on ignore totalement son impact sur les populations.

|   |
|---|
| <b>Coronelle lisse <i>Coronella austriaca austriaca</i></b> |
|---|

### Ecologie

C'est une espèce des zones tempérées fraîches, elle est donc beaucoup moins liée aux milieux secs que ses congénères et sa gamme d'habitats est très varié : pelouses sèches, marais, forêt caducifoliée, jardins...

Elle est par contre plus dépendante de la présence d'autres reptiles (lézards, orvet, jeunes serpents) qui composent son régime alimentaire.

Sa reproduction diffère également des autres serpents puisqu'elle est ovovivipare.

### Distribution régionale

Du fait de son écologie, sa répartition régionale est très étendue mais elle n'est nulle part abondante. Elle demeure toutefois absente des zones de grandes cultures.

Elle semble mieux représentée sur le Plateau Ardennais, dans le Tardenois, le Pays d'Othe et le plateau de Langres. Toutefois, les prospections plus abondantes dans ces secteurs peuvent induire un biais.

Enfin, notons que de vastes pelouses sèches, reliques du savart Champenois, ont été préservé au sein des camps militaires. Ceux-ci abritent encore la Coronelle lisse (ainsi que la Couleuvre à Collier).

### Menaces et mesures de conservation

Bien qu'elle jouisse d'une protection intégrale, elle est encore trop souvent détruite par méconnaissance à cause de sa ressemblance avec les vipères. Des opérations de sensibilisation ne peuvent être que bénéfiques.

Les carrières à ciel couvert offrent un habitat favorable à cette espèce sans doute favorisée par l'abondance des populations de Lézards qui s'y développent. Des réaménagements visant à valoriser le potentiel écologique des carrières après exploitation est une piste à développer.



## **Couleuvre d'Esculape *Elaphe longissima longissima***

### Ecologie

La Couleuvre d'Esculape fréquente principalement les pelouses sèches et coteaux rocheux. Ses habitudes arboricoles l'amènent également à investir des sites en partie boisés.

Elle apprécie particulièrement les objets artificiels sous lesquels elle peut se dissimuler : tôles, bâches posées à même le sol. Cet attrait se retrouve l'hiver quand il lui faut se mettre en quête d'un gîte d'hivernation. Elle va notamment porter son dévolu sur les constructions humaines : pont, vieille bâtisse, grange...

### Distribution régionale

La répartition française de l'espèce est très morcelée (NAULLEAU, 1989). De même en Haute-Marne, seul département de Champagne-Ardenne occupé, 3 noyaux distincts de populations ont été répertoriés (GRANGE, 1995) :

- Rebords du plateau de Langres à Cohons ;
- Pelouses et rochers de Chamarandes-Choignes ;
- Pelouses du sud-est Haut-Marnais.

Seul le dernier noyau, qui constitue le prolongement des populations francomtoises (PINSTON *et al.*, 2000), a fait l'objet d'observations récentes lors de prospections spécifiques. Les cinq stations recensées à cette occasion indiquent que l'espèce se porte bien sur ce secteur (MIONNET, 2000).

Pour les deux premiers noyaux, une prospection s'avère indispensable pour s'assurer que l'espèce y est toujours présente.

La pelouse de Dancevoir dans le sud-ouest de la Haute-Marne abrite peut-être également cette couleuvre (une observation incertaine).

### Menaces et mesures de conservation

De par sa répartition très localisée l'espèce est considérée comme vulnérable.

La protection et la gestion de la majorité des stations connues sont prévues dans le cadre du réseau Natura 2000. Par ailleurs, le CPNCA assure la maîtrise foncière de 2 sites : pelouses de Dancevoir et pelouses de Grenant.

Outre la dégradation des pelouses sèches, son attirance pour les tôles et les bâches l'expose aux actes de malveillance.

La conservation de vieux bâtiments dans le secteur des stations actuellement occupées constitue une garantie pour l'hivernage de l'espèce.

Enfin, il a pu être mis en évidence que cette espèce pouvait hiberner dans les vieux ponts. Des partenariats avec les services du ministère de l'équipement (DDE ou DRE) ) ainsi que des services des conseils généraux en charge des routes seraient à envisager afin de les sensibiliser à la préservation de cette espèce.

|   |
|---|
| <b>Vipère aspic <i>Vipera aspis aspis</i></b> |
|---|

### Ecologie

La Vipère aspic se rencontre exclusivement dans les friches et les pelouses sèches rocailleuses. Elle fréquente donc des biotopes, à priori, peu fréquentés par l'homme. On la trouve aussi fréquemment dans les anciennes carrières.

Moins sensible au froid que les autres serpents, les premiers individus sortent d'hibernation dès les premiers beaux jours de février.

### Distribution régionale

Dans l'Aube, les populations occupent toute la moitié sud se répartissant entre le Pays d'Othe et le Barrois.

Les populations du Barrois se prolongent en Haute-Marne. Dans ce dernier département, l'espèce profite des coteaux de la vallée de la Marne pour remonter jusqu'au sud de Saint-Dizier.

Elle est par contre absente des régions humides qui n'offrent aucun habitat favorable en l'occurrence la Champagne-Humide dans le sud de l'Aube et le nord de la Haute-Marne et le Bassigny et l'Apance-Amance dans l'est de la Haute-Marne (GRANGE, 1995 ; MIONNET, 2000).

### Menaces et mesures de conservation

Les destructions volontaires, moins importantes que par le passé, sont toujours d'actualité. Difficilement quantifiable, on peut craindre qu'elles portent préjudice aux petites populations déjà fortement affectées par la dégradation et la fragmentation de leur habitat.

Il serait intéressant de réactualiser l'état des lieux des populations. La cartographie actuelle est basée sur d'anciennes données qu'il convient de réactualiser. CHAMPION, à partir d'observations personnelles menées de longue date dans le sud de l'Aube, a relevé une forte régression du nombre de stations occupées.

Sur ces constats et étant donnée sa répartition européenne très réduite, cette espèce est considérée comme vulnérable en Champagne-Ardenne.

## **Vipère péliade *Vipera berus berus***

### Ecologie

Morphologiquement assez proche de la Vipère aspic, la Vipère péliade en diffère surtout par sa niche écologique. Reptile nord-eurasatique, les zones humides sont très prisées par l'espèce, sans pour autant dédaigner des milieux plus secs (pelouse sèche, carrière, lisière forestière).

### Distribution régionale

Le Plateau Ardennais, avec ses nombreuses tourbières et carrières de schistes, convient parfaitement à cette espèce. Bien qu'elle soit répandue sur l'ensemble du massif, ses effectifs restent faibles. Cette population, la plus importante de Champagne Ardenne, s'étend de façon sporadique vers le sud au-delà des limites du plateau comme en témoignent quelques stations connues dans les crêtes pré-ardennaises. La donnée la plus méridionale est issue du marais de Germont.

Le deuxième noyau important couvre l'ensemble du massif d'Epernay jusqu'aux environs de Sézanne.

Les autres données régionales concernent des stations beaucoup plus éparses et isolées alors qu'on pourrait s'attendre à ce que l'Argonne soit largement occupée tout comme certains secteurs de Haute-Marne (marais tufeux du plateau de Langres).

Enfin signalons que la présence dans l'Aube est réduite à une seule station plutôt originale puisqu'il s'agit d'une pelouse sèche du Nogentais.

### Menaces et mesures de conservation

Une enquête spécifique permettrait d'actualiser le statut de l'espèce notamment en Brie Champenoise et pour découvrir de nouvelles populations en Argonne et en Haute-Marne, régions particulièrement sous-prospectées.

La protection des tourbières et des riez des Ardennes par l'intermédiaire de Réserves Biologiques Domaniales, d'Arrêté de Protection de Biotopes et du réseau Natura 2000 est maintenant bien engagée. Leur conservation est en effet prioritaire pour l'espèce.

Toutefois de nombreuses menaces pèsent toujours sur les marais non protégés (drainage, enrésinement, populiculture).

## REDACTION

Aymeric MIONNET (LPO Champagne-Ardenne)

## BIBLIOGRAPHIE

COLLIN DE PLANCY V. (1878). – Catalogue des Reptiles et Batraciens du département de l'Aube et étude sur la distribution géographique des Reptiles et Batraciens de l'Est de la France. – Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur n°14.

COUASNE JP. et ZABINSKI D. (*in prep.*). – Note sur la présence du Lézard vert *Lacerta bilineata* dans la Marne. – LPO Champagne-Ardenne. L'Orfraie.

FIERS V., GAUVRIT B., GAVAZZI E., HAFFNER P., MAURIN H. et coll. (1997). – Statut de la faune de France métropolitaine. Statuts de protection, degrés de menace, statuts biologiques. – Col. Patrimoines naturels, volume 24. Paris Service du Patrimoine Naturel/IEGB/MNHN, Réserves Naturelles de France, Ministère de l'Environnement : 225 p.

GARDET D. (1913). – Quelques reptiles et batraciens observés en Haute-Marne. – Bulletin de la Société des Sciences Naturelles de Haute-Marne n°1 fascicule 4 : p. 93 à 95.

GRANGE P. (1982). – Répartition des amphibiens et reptiles en Champagne-Ardenne. Atlas préliminaire. – Centre Ornithologique de Champagne-Ardenne : 22 p.

GRANGE P. (1995). – Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de Champagne-Ardenne. – LPO Champagne-Ardenne, l'Orfraie numéro spécial : 83 p.

HAFFNER P. (1994). – Inventaire de la faune menacée de France. Les reptiles. – Muséum National d'Histoire Naturelle, Fonds mondial pour la Nature : p. 88 à 99.

LEGER F., VARNIER R. et TARTIER Y. (1994). – Observations sur la présence de la Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus viridiflavus* (LACEPEDE, 1789) en Haute-Marne. – Bulletin de SSNAHM, tome XXIV, fascicule 11, n°86 : p. 259 à 262.

LEGER F. (1997). – Nouvelles observations de la Couleuvre verte et jaune *Coluber viridiflavus viridiflavus* dans le Barrois (Meuse), en Haute-Marne et dans la région de Neufchâteau (Vosges). – Bulletin de SSNAHM, tome XXV, fascicule 2, n°97 : p. 40 à 42.

MIONNET A. (2000). – Inventaire et protection des amphibiens et reptiles de d'Apance-Amance. – LPO Champagne-Ardenne : 51 p.

NOEL F. (1997). – Inventaire faunistique des ZNIEFF. Première partie : Aube et Haute-Marne. – LPO Champagne-Ardenne : 11 p.

PINSTON H., CRANEY E., PEPIN D., MONTADERT M. et DUQUET M. (2000). – Amphibiens et reptiles de Franche-Comté. Atlas commenté de répartition. – Groupe Naturaliste de Franche-Comté : 116 p.

ROUABLE D. (1995a). – Evaluation de la répartition des oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens du lac du Der-Chantecoq. Rapport final. Troisième partie : répartition des amphibiens et reptiles – LPO Champagne-Ardenne : p. 28 à 49.

ROUABLE D. (1995b). – Projet Lac des Côtes de Champagne : étude de la flore et de la faune. Rapport final. Tome 1. Partie 4 : amphibiens et reptiles – LPO Champagne-Ardenne : p. 48 à 76.

Société Herpétologique de France (1989). – Atlas de répartition des amphibiens et reptiles de France. – Paris : 191 p.

Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne (1995). – Notules zoologiques. – Bulletin de SSNAHM, tome XXIV, fascicule 14, n°89 : p. 359.

Société des Sciences Naturelles et d'Archéologie de la Haute-Marne (1998). – Note zoologiques. – Bulletin de SSNAHM, tome XXV, fascicule 5, n°100 : p. 136.

THIREAU M. (1990). – Les Serpents du département de l'Aube : essai d'inventaire et de chorologie. – Courrier scientifique du PNRFO n°14 : p. 47 à 62.

THIREAU M. (2000). – Les Lézards du Parc naturel régional de la Forêt d'Orient : généralités. – Courrier scientifique du PNRFO n°24 : p. 67 à 71.